

Appel au soutien des trois inculpés BDS de Perpignan : rassemblement le 14 août

Communiqué du Comité 66 Paix et Justice en Palestine :
APPEL AU SOUTIEN DES « TROIS INCULPES BDS » DE PERPIGNAN

**Rassemblement mercredi 14 août 2013 à 13h45
devant le Palais de justice de Perpignan**

Bernard, Jeanne et Yamina sont passés en procès le 20 juin pour une action d'information des consommateurs du magasin Carrefour de Perpignan, dénonçant la colonisation au travers les produits issus des colonies illégalement commercialisés par Israël. Une action – de quarante organisations, associations, syndicats des PO – , inscrite dans la campagne internationale « Boycott – Désinvestissement – Sanctions » initiée par la société civile palestinienne pour faire cesser l'impunité de l'Etat d'Israël.

Le Collectif 66 Paix et Justice en Palestine qui demande depuis 3 ans la relaxe de nos 3 camarades **appelle à venir les soutenir devant le tribunal de Perpignan le mercredi 14 août à partir de 13h45 pour le rendu du jugement.** Il appelle à la mobilisation pour la défense de la liberté d'opinion et d'expression et pour dire à ceux qui nous accusent qu'ils ne feront jamais taire notre solidarité avec le peuple palestinien en tentant de criminaliser les actions militantes et citoyennes. **C'est pourquoi nous continuons à exiger du gouvernement français qu'il abroge la circulaire Alliot-Marie qui a pour but de criminaliser les actions de la campagne BDS.** Leurs actions comme la campagne BDS ont une nouvelle fois fait la preuve de leur utilité et de leur efficacité. La Commission européenne préconise (lignes directrices publiées au Journal officiel de l'UE du 19 juillet) que « tous les accords entre l'Etat d'Israël et l'UE doivent indiquer sans ambiguïté et explicitement qu'ils ne s'appliquent pas aux territoires occupés par Israël en 1967, à savoir la Cisjordanie, Jérusalem-Est, la bande de Gaza et le plateau du Golan ». Ce qui veut dire que l'UE cessera d'accorder le financement de

subventions aux activités dans les territoires palestiniens occupés. Il était temps que l'UE passe enfin des déclarations de principe à de premières mesures concrètes. Il était temps aussi qu'elle commence à mettre en cohérence ses préconisations avec le droit international.

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN

Mercredi 14 août à 13h45

devant le Palais de justice de Perpignan

Collectif 66 Paix et Justice en Palestine :

Les Amis du Maquis Henri Barbusse – les Amis de la Laïcité en Conflent – Assoc. France Palestine Solidarité 66 – Assoc. Arabo-Turque de la Cité Ensoleillée – Assoc. Musulmane d'Elne – Assoc. Salam – ASTI 66 – ATTAC 66 – CGT du CH de Thuir – CGT Educ'action 66 – CIMADE 66 – Cité Plurielle – CNT 66 – CNT 66 Solidarité ouvrière – Collectif AntiOGM 66 – Confédération Paysanne 11 et 66 – Coup de Soleil des PO – CMF – CFEF – Europe Ecologie-les Verts – Expression Musulmane – les Faucheur-ses Volontaires des PO – Femmes Solidaires – FSU – Identité Plurielle – JC 66 – LDH 66 – Mouvement de la Paix 66 – MRAP – NPA – PG 66 – PCF – PCF Agly Fenouillèdes – Pôle Ethique – Renaissance communiste 66 – Solidarité Féminine – UD CGT 66 – UL CGT Agly Fenouillèdes – UL CGT Conflent – Union Syndicale Solidaires

**Pour le soutien financier nécessaire aux frais de justice :
chèque à l'ordre de AFPS66 – mention « procès BDS » au dos,
à adresser à Jeanne Rousseau 24 avenue Roger Salengro 66310
Estagel**

20 juillet 2013.